

"Nous voulons transmettre le virus des économies d'énergies à la population"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft [10]: **Watt d'Or 2013**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-642237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«Nous voulons transmettre le virus des économies d'énergies à la population»

Les Services Industriels de Genève (SIG) misent sur les économies d'énergies. Pour l'entreprise publique, l'efficacité énergétique constitue la source d'énergie la plus importante, la plus accessible, la plus respectueuse de l'environnement et souvent la moins chère. SIG la place au cœur de leur modèle de gestion depuis cinq ans. «Nous l'acquérons notamment grâce à notre programme d'économie d'énergie éco21, et nous la vendons par exemple avec notre contrat de performance énergétique (CPE)», explique Cédric Jeanneret, responsable d'éco21 à SIG. Une consommation d'électricité efficace permet à la fois aux clients d'économiser de l'argent et à SIG de mieux maîtriser l'approvisionnement énergétique cantonal de même que de créer de nouveaux emplois qualifiés pour les spécialistes de l'efficacité énergétique. Le marché de l'énergie durable à la genevoise: un modèle à suivre.

«Il faut les deux: la carotte et le bâton, résume Cédric Jeanneret. La politique et les prescriptions légales relatives à l'économie d'énergie forment le bâton. Et avec nos programmes incitatifs, nous y accrochons la carotte. Elle doit tous nous aider à atteindre voire dépasser les objectifs fixés.» Le canton de Genève a depuis longtemps axé sa politique sur les énergies renouvelables. Sa constitution comporte un article interdisant l'énergie nucléaire depuis 1986, SIG n'achète plus d'électricité d'origine

nucléaire depuis 2004 et la loi contraint les grands consommateurs à réaliser des économies d'énergie. Ces cinq dernières années, SIG a investi 53 millions de francs dans son programme d'économie d'énergie éco21, soit 2% de son chiffre d'affaires dans le secteur de l'électricité. L'objectif est d'économiser 150 millions de kilowattheures d'électricité par an d'ici 2014. Les résultats sont validés par l'Université de Genève de manière tout à fait indépendante. Aujourd'hui, la moitié de l'objectif est atteint

avec 70 millions de «négawatts» activés, soit 2% de la consommation annuelle d'électricité dans le canton de Genève ou la consommation de 21 000 foyers. Le quart des Genevois participe à éco21 et une personne sur deux connaît le programme. Malgré une forte augmentation de la population et une économie florissante, la consommation d'électricité du canton s'est stabilisée depuis 2008 alors qu'elle était encore en hausse de 6% entre 2005 et 2008.

De g. à dr.: Cédric Jeanneret, Jean-Marc Zraggen



«Créer des cercles vertueux»

Avec ses différents programmes d'économie d'énergie, SIG collabore de manière globale avec tous les Genevois, ce qui favorise les synergies. «Les économies d'énergie sont l'affaire de tous. Nous essayons de créer des cercles vertueux, explique Cédric Jeanneret. Par exemple, quelqu'un qui assiste à une présentation sur les économies d'énergie sur son lieu de travail peut ensuite avoir envie de réduire sa consommation d'énergie à son domicile. Il remarquera également que sa régie fait des efforts en réduisant la consommation électrique de son immeuble. C'est un effet d'entraînement très positif sur toute la population genevoise.»

«éco21 est le coach des Genevois, un programme les accompagne mais ne fait pas les économies à leur place, déclare Cédric Jeanneret qui dirige une équipe d'une douzaine de personnes. Pour la majorité de nos clients, si l'énergie reste quelque chose d'abstrait (rien

d'autre qu'une facture dont ils doivent régulièrement s'acquitter), une économie d'énergie l'est encore plus. On peut parler d'une sorte d'analphabétisme énergétique.» Selon lui, l'efficacité énergétique est difficile à rendre concrète. «Nous devons en faire plus, aller plus loin que le cadre légal. Avec éco21, nous voulons transmettre le virus des économies d'énergies à la population.»

Situation gagnant-gagnant

SIG consacre 1000 francs par participant au programme éco21, ce qui permet d'économiser en moyenne 4000 francs sur leurs factures et ce qui engendre 2000 francs de retombées pour l'économie «verte» locale. Le kWh économisé coûte environ 6 centimes à SIG, mais entraîne une situation gagnant-gagnant à plusieurs titres: les clients économisent de l'argent, des emplois qualifiés voient le jour, les détaillants peuvent vendre leurs appareils économes, des mandats sont confiés aux techniciens et aux bureaux d'ingénieurs. Et que gagne SIG? «Si la consommation électrique diminue, SIG accroît son indépendance énergétique et sa compétitivité. Notre rôle n'est pas de construire toujours plus de centrales et de réseaux dont personne ne veut ou d'acheter de l'électricité à l'étranger pour que les Genevois la gaspillent. Au contraire, nous voulons devenir leaders d'une utilisation plus efficace de l'électricité, avant d'y être contraints par les nouveaux cadres législatifs.» Cédric Jeanneret estime que la consommation globale d'énergie diminuera dans la société à 2000 watts mais que la consommation d'électricité restera stable à cause notamment des effets de substitution. «Les entreprises d'électricité continueront à vendre du courant à l'avenir. Avec leurs clients, elles devront également devenir les championnes de l'activation de gisements d'économies d'énergie.» SIG pratique donc au niveau local un pragmatisme qui a le vent en poupe à l'échelle nationale depuis 2011 et la décision du Conseil fédéral et du Parlement d'abandonner le nucléaire. «La Stratégie énergétique 2050 définit l'efficacité énergétique

comme une base essentielle, c'est un message fort», conclut Cédric Jeanneret avec conviction.

Contrat d'économie d'énergie avec le client

Le contrat de performance énergétique (CPE) constitue l'un des nouveaux modèles d'affaire de SIG. L'équipe du CPE au sein de SIG, qui compte actuellement six personnes, développe et réalise des mesures d'économie d'énergie chez le client. SIG finance entièrement les investissements nécessaires et, en contrepartie, encaissent tout ou partie des économies d'énergie réalisées pendant la durée du contrat. «Les banques ne nous octroient actuellement aucun crédit pour financer ce genre de projet», explique Jean-Marc Zraggen, responsable de l'unité Maîtrise de l'énergie. Si, au final, les économies ne couvrent pas les investissements, SIG prend en charge la différence. Si le seuil de rentabilité est atteint avant la fin du contrat, les économies ultérieures sont réparties entre le client et SIG. «Nous nous positionnons comme une société de services énergétiques (ESCO). De tels prestataires de services existent aux Etats-Unis depuis près de 30 ans. Nous avons repris ce modèle d'affaire, mais l'avons adapté à la culture et à la législation de notre pays, déclare Jean-Marc Zraggen. Vendre des économies d'énergie n'est pas simple, car pour l'entreprise cliente, ce n'est souvent pas l'économie qui figure au premier plan, mais l'image ou le confort de ses clients. La tâche de nos consultants en efficacité énergétique est de trouver à chaque fois le bon argument de vente.» L'équipe de Jean-Marc Zraggen se rend sur place, analyse le système énergétique, définit les mesures nécessaires avec le client par voie contractuelle et réalise enfin les économies. «Il faut compter six à douze mois pour qu'un CPE soit signé.» Le premier CPE a été conclu en avril 2012 avec le Starling Geneva Hotel & Conference Center. Pour l'heure, deux autres CPE ont été signés et quatre autres sont en cours d'étude. «Notre produit est très bien accueilli sur le marché, nous nous développons et cherchons à renforcer notre équipe.» Ce qui n'est pas une

INTERNET

www.sig-ge.ch; www.eco21.ch

sinécure, car il n'existe guère de spécialistes qualifiés sur le marché. «Consultant en efficacité énergétique est un tout nouveau champ professionnel pour lequel il n'y a pas encore de formation», fait remarquer Jean-Marc Zraggen. Comment les clients ont-ils la garantie que les économies sont correctement «mesurées» et facturées? SIG applique le protocole IPMVP (protocole international de mesure et de vérification de la performance énergétique), reconnu à l'échelle internationale et porté par l'Efficiency Valuation Organization (EVO). Depuis 2012, SIG est le représentant officiel en Suisse de cette association à but non lucratif. L'entreprise a aussi été la première à proposer des cours de formation en la matière par le biais de son programme éco21 (formation CMVP).

éco21 comme transformateur et le CPE comme acteur du marché. SIG est dynamique et prend une part active dans la conception du marché énergétique du futur. Cédric Jeanneret se réjouit: «Nous sommes ravis si les distributeurs suisses d'énergie regardent jalousement en direction de Genève et se disent: si les Genevois en sont capables, nous aussi.»

